



**HAL**  
open science

## Politique gersoise de l'arbre champêtre

Alain Canet

► **To cite this version:**

Alain Canet. Politique gersoise de l'arbre champêtre. Revue forestière française, 2009, 61 (5), pp.539-542. <10.4267/2042/31533>. <hal-03449545>

**HAL Id: hal-03449545**

**<https://hal.science/hal-03449545v1>**

Submitted on 25 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

---

# POLITIQUE GERMOISE DE L'ARBRE CHAMPÊTRE

---

ALAIN CANET

---

## PRODUIRE PLUS ET PRODUIRE MIEUX

### Une répartition diffuse de l'arbre est nécessaire

Depuis 40 ans, nous savons parfaitement qu'une répartition homogène d'arbres est nécessaire pour l'équilibre de nos territoires. Pourtant, force est de constater que, ancrés depuis plusieurs décennies dans une logique de cloisonnement, nous continuons de cultiver d'un côté la forêt et de l'autre des déserts agrestes. Les résultats de ce modèle sont aujourd'hui visibles. Les sols agricoles s'appauvrissent un peu plus chaque jour. Deux phénomènes majeurs liés à la monoculture intensive en sont la cause : l'érosion qui concerne aujourd'hui 25 % des sols en France et la perte de matière organique qui contribue en outre à l'émission de gaz carbonique. Un cloisonnement de l'arbre qui accentue également l'érosion de la biodiversité, la banalisation des paysages ou une gestion plus problématique de l'eau et de ses flux.

### Regain d'intérêt pour le bois

On a coutume de dire que la forêt progresse, mais les besoins en bois seront considérables et tous les arbres seront nécessaires. Matériau noble, aux valorisations multiples (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie), le bois se voit aujourd'hui attribuer un nouvel usage à travers le bois raméal fragmenté (BRF). Ce dernier consiste à valoriser les rémanents de taille pour stimuler la vie du sol, le protéger, augmenter sa fertilité, réduire les apports d'eau et les intrants.

### Vers des politiques qui allient l'économie et l'écologie

Face à cette question de la ressource en bois, les politiques de boisement des terres agricoles et les taillis à très courte rotation n'ont pas su apporter de réponses pertinentes et efficaces, encore moins concernant les problèmes agro-environnementaux.

Les nouvelles politiques agricoles et de développement rural sont claires. Elles fixent aujourd'hui à l'agriculture le défi de consolider les revenus tout en préservant voire améliorant les ressources naturelles et en favorisant la diversité des territoires et de l'économie rurale. L'équation n'est pas simple à résoudre mais elle est posée. Tous sont unanimes : il faut produire plus et mieux et c'est bien là que l'arbre champêtre peut jouer un rôle clef !

## L'ARBRE, MAILLON CENTRAL DU SYSTÈME AGRICOLE

### L'arbre champêtre, un outil polyvalent mais souvent mal compris

Régulateur et épurateur de l'eau, conservateur et améliorateur des sols, stockeur de carbone et amortisseur climatique, protecteur des cultures agricoles et des élevages, maillon essentiel de la

biodiversité, producteur de biomasse, facteur de qualité et de diversité des paysages, etc., l'arbre champêtre est un outil polyvalent. Malgré tout, beaucoup reste à faire pour son acceptation. Cette capacité d'être à la fois producteur et protecteur en fait souvent un sujet très mal compris. Dans un monde qui cherche encore des solutions technologiques d'avant-garde, l'arbre champêtre n'est pas souvent pris au sérieux. Il est banal, local et a parfois la fâcheuse tendance à pousser seul, jusque sous nos pieds, sans artifice. Pour compléter le tableau, il est avéré que les arbres ne poussent pas vite... Surtout si personne ne les plante !

### **L'agroforesterie, pour une agriculture productive et protectrice**

Reproduire le modèle forestier hors la forêt est très pertinent. L'approche agroforestière, qui réintroduit l'arbre au cœur du système cultivé et dont la vocation est justement d'allier la production (agricole et sylvicole) et la protection des ressources naturelles, est aujourd'hui adaptée et nécessaire pour répondre aux objectifs du programme de développement rural hexagonal (PDRH)... et plus globalement aux enjeux de l'humanité.

Face à l'urgence écologique et économique, on ne peut plus se satisfaire de mesurette "tape à l'œil" au cœur de déserts cultivés. Nous devons envisager sereinement une agriculture productive et intégrée qui utilise les ressources naturelles sans les dégrader. Une agriculture où l'arbre devient le maillon central des dispositifs et l'allié naturel de l'agriculteur. Une agriculture qui soit capable de produire autant voire davantage de récoltes, mais aussi produire sa propre capacité de régénération et de pérennité. Une agriculture qui bonifie son capital en produisant du sol, de l'eau, de la diversité végétale et animale, du confort microclimatique, biologique et mécanique... Reconstituer un capital "arbre" à l'échelle des exploitations, au cœur de l'agrosystème pour que les générations suivantes puissent en bénéficier.

L'agroforesterie permettra peut-être de contourner des mesures contraignantes de type "zones de compensations écologiques" par sa redoutable efficacité et sa bonne rentabilité.

Alors proposons des solutions techniques simples, pratiques, peu coûteuses. Récoltons, semons, plantons ces arbres champêtres autour et au cœur des parcelles cultivées et travaillons ensemble à des mesures claires et incitatives pour que ces arbres nécessaires et complémentaires retrouvent leur juste valeur sur nos territoires.

### **AGROFORESTERIE DANS LE GERS : POUR UNE TRAME VERTE PERTINENTE ET RENTABLE**

#### **Mise en place d'une démarche d'agroforesterie**

Parce que les résultats de la recherche étaient encourageants, notamment ceux de Christian Dupraz de l'INRA de Montpellier, parce que notre réalité de terrain confirmait ces données et qu'il est tous les jours un peu plus urgent d'agir, nous nous sommes lancés dans un programme de recherche et développement agroforestier dans le département du Gers.

L'agroforesterie telle que nous la concevons pourrait être qualifiée "de deuxième génération" car elle se veut la plus intégrante possible. Il ne s'agit plus de plantations monospécifiques mais de mélange d'essences champêtres et forestières d'origine locale. À cet aménagement sont intégrées les formations végétales voisines : travail sur la régénération naturelle en bordure de parcelle, plan de gestion des haies et des ripisylves et plantation de haies quand il n'y a rien, restauration d'arbres têtards.

Les bandes enherbées des lignes d'arbres sont semées et évolueront naturellement vers un mélange optimum et pertinent. Les branches issues de la taille des arbres ou de la restauration de trognes sont valorisées en bois-énergie ou broyées sur place et utilisées en BRF comme paillage.

Précisons qu'une réflexion sur la fourniture du matériel végétal a été adoptée, notamment sur l'origine des plants que nous produisons nous-mêmes dans un souci de biodiversité et d'adaptation ! Pas d'arbres non plus nourris à l'engrais ou à la pipette d'arrosage : des arbres qui poussent seuls et bien, capables de se reproduire avec leurs congénères puisque le retour des arbres champêtres dans nos campagnes passera aussi et surtout par l'accompagnement de la végétation spontanée en bordure de parcelles. Un groupe de travail national s'est constitué pour mener une réflexion de fond sur ces questions.

### Les étapes d'une politique locale

Pour s'affranchir du système actuel de mesures timides, nous avons travaillé avec les pouvoirs publics locaux (région Midi-Pyrénées et conseil général du Gers) pour proposer une politique incitative, parce qu'à enjeu collectif, nous proposons des réponses collectives.

Ce système d'aides, qui prend en charge les deux tiers des coûts (étude, projet, fournitures et appuis techniques), est directement inspiré de la politique "Haie champêtre" déjà en place. Tout le monde (agriculteurs, particuliers, collectivités) peut planter. C'est le projet qui prime et non pas le statut des individus demandeurs. Arbre et Paysage 32 propose et négocie des aides multi-sources pour pouvoir satisfaire les demandes en "flux continu" : formalité réduite au minimum, pas de liste d'attente... et temps libéré pour établir les projets !

Un projet bloqué sur une mesure pour cause de plafonnement ou autre complexité indépendante de notre volonté peut être réorienté vers les aides locales.

L'agroforesterie gersoise est régie par un cahier des charges très strict, elle a fait l'objet d'un marché public et est aujourd'hui officiellement inscrite dans l'Agenda 21 du département. Une convention tripartite lie les planteurs, Arbre et Paysage 32 et les financeurs pour 25 années au minimum.

La prochaine activation à l'échelle nationale de l'article 44 du règlement de développement rural sur l'agroforesterie nous laisse espérer que, à l'avenir, les choses seront plus simples.

### Un partenariat nécessaire pour lever les verrous existants

Pour développer et conforter ces actions et réflexions, nous nous sommes associés à divers partenaires scientifiques, techniques et institutionnels avec qui nous menons un certain nombre d'expérimentations dans le cadre d'appels d'offres ou programmes de recherche.

Les arbres étaient en effet globalement absents des programmes de recherche : de colloque en colloque, de poster en poster, on nous propose des protocoles de recherche, des études, des modèles sur l'agriculture et la ressource en eau, les transferts de produits phytosanitaires, l'érosion des sols, la biodiversité, les microclimats, la protection des plantes et des animaux... Des études qui ignoraient jusqu'alors quasi systématiquement les arbres champêtres.

Nous avons également participé à la création de l'Association française arbres et haies champêtres (AFAHC), association qui, depuis sa création en 2007, mène un important travail de fond pour faire avancer la question de l'arbre, notamment en étant force de proposition face aux évolutions réglementaires. Nous sommes également impliqués dans l'Association française d'agroforesterie.

La future intégration de la mesure agroforestière dans le plan de développement rural hexagonal est un des résultats de cette mutualisation de compétences et de forces de proposition.

Alain CANET<sup>(1)</sup>  
 Directeur d'Arbre et Paysage 32  
 10, avenue de la Marne  
 F-32000 AUCH  
 (a.canet@arbre-et-paysage32.com)

#### **POLITIQUE GERMOISE DE L'ARBRE CHAMPÊTRE [Résumé]**

Au vu des défis que l'agriculture doit relever, à savoir consolider ses revenus tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant la diversité des territoires et de l'économie rurale, et face à l'urgence environnementale, il est grand temps de sortir de la logique de cloisonnement dans laquelle nous nous sommes ancrés. L'arbre, de par la transversabilité de ses contributions et grâce aux nouveaux usages et services qu'on lui attribue, est en mesure d'apporter bon nombre de réponses aux enjeux actuels. Des arbres qu'il faut dès à présent resituer dans les logiques de production. Des arbres à répartir équitablement sur le territoire, jusqu'au sein même des parcelles cultivées. C'est là le principe de l'agroforesterie, cultiver conjointement des arbres et des cultures agricoles. Convaincus de la pertinence de ce modèle, nous avons initié en 2006, dans le département du Gers, un programme de recherche et développement agroforestier. Cette agroforesterie telle que nous la concevons pourrait être qualifiée de "deuxième génération" car elle se veut la plus intégrante possible. Il ne s'agit plus de plantations monospécifiques mais de mélange d'essences "champêtres" parfaitement adaptées au contexte. Des aménagements qui intègrent aussi la végétation spontanée existante et en devenir. Tous ces aspects techniques font l'objet d'une réflexion qui débouchera certainement sur la mise en place d'un référentiel. Nous avons aussi travaillé avec les pouvoirs publics locaux pour proposer une politique incitative, permettant de s'affranchir du système actuel de mesures timides. Tout le monde peut planter. C'est le projet qui prime et non pas le statut des individus demandeurs. Pour développer et conforter ces actions et réflexions, un partenariat a été développé, au-delà du Gers, avec divers partenaires scientifiques, techniques et institutionnels. Un partenariat qui se concrétise aujourd'hui par la mise en œuvre de projets "partagés" et la création de l'Association française arbres et haies champêtres (AFAHC), association nationale qui se veut fédératrice et force de proposition vis-à-vis des évolutions réglementaires.

#### **THE POLICY TOWARDS FIELD TREES IN THE GERS DÉPARTEMENT [Abstract]**

Considering the challenges faced by agriculture, i.e. consolidating income while preserving natural resources and boosting the diversity of localities and the rural economy, alongside the environmental emergency, it is high time we went beyond the compartmentalised rationale we have long been attached to. Trees, because of their wide-ranging contributions and the new uses and services they offer, are capable of providing many answers to these issues. However, the position of trees in production rationales must be reconsidered. They must be fairly distributed over the territory, including on farmed plots. That is the principle of agroforestry, to grow trees and crops at the same time. Stemming from this conviction, in 2006 we initiated an agroforestry research and development programme in the Gers *département*. One could describe this approach as "second generation" agroforestry because it aims to be as all-encompassing as possible. Single species plantations are no longer contemplated and replaced by a mixture of "field trees" that are fully suited to the context. Existing and anticipated spontaneous vegetation are integrated into intervention plans. Research on all these technical aspects is being conducted and should lead to establishing a benchmark. We also worked with the local authorities on how to devise an incentive policy to overcome the current system of timid measures. Anybody can plant. What is important is the project rather than the status of the individual applicants. To develop and boost these actions and reflections, a partnership beyond the borders of the Gers *département* was developed with scientific, technical and institutional partners. These efforts are now materialising through the implementation of "shared" projects and the formation of the *Association française arbres et haies champêtres* (AFAHC – French field tree and hedgerow association), which is a national entity that hopes to federate and become a voice that counts in devising new legislation.

(1) [www.arbre-et-paysage32.com](http://www.arbre-et-paysage32.com)

Vice-président de l'Association française arbres et haies champêtres (AFAHC, [www.afahc.fr](http://www.afahc.fr))

Vice-président de l'Association française d'agroforesterie ([www.agroforesterie.fr](http://www.agroforesterie.fr))